

Le mot du président

TENDRE LA MAIN



Le Dr Burton Conrod

Comme vous le savez sans doute, l'ADC est en train de réviser la structure de sa gouvernance et de ses comités. L'une des raisons est d'améliorer notre capacité à créer des relations avec d'autres organismes. Afin que l'ADC puisse demeurer le chef de file en matière de soins bucco-dentaires au Canada, nous devons être au courant des projets des autres intervenants. Par le biais d'assemblées générales, l'ADC doit dialoguer régulièrement avec la direction de nombreux groupes dont les organismes de réglementation dentaire, les sections spécialisées, l'Association des facultés dentaires du Canada (AFDC), le Bureau national d'examen dentaire, l'Association canadienne de recherches dentaires (ACRD), l'Académie de dentisterie générale, l'Association canadienne des hygiénistes dentaires, l'Association canadienne des assistantes dentaires, l'Association des denturologistes du Canada, l'Association canadienne de la technologie dentaire, les représentants de l'industrie de l'assurance dentaire et l'Association canadienne de l'industrie dentaire. En communiquant régulièrement avec ces

groupes et avec Santé Canada, nous serons en mesure de prendre le pouls des soins de santé bucco-dentaire. Nous devons sans cesse vérifier les signes vitaux de toute la communauté des soins de santé bucco-dentaire afin de pouvoir déterminer les questions qui peuvent influencer sur ces groupes et qui influenceront sûrement sur notre organisme aussi.

Il nous faut disposer d'un tel système d'alerte rapide et avoir la chance d'influer sur les idées des autres organismes de manière à pouvoir, dans la mesure du possible, présenter des messages constants au public.

J'espère qu'en invitant ces intervenants à participer à un vaste processus de consultation et à notre nouvelle assemblée générale éventuelle, ils saisiront cette occasion de faire partie d'un forum stratégique national sur la santé bucco-dentaire. Ce forum donnera à chaque association dentaire provinciale et collègue un mécanisme pour se tenir au courant des faits nouveaux dans tous les secteurs de la santé bucco-dentaire. Tous les intervenants y seront des participants actifs plutôt que des observateurs et toute l'information offerte sera étudiée avant que des décisions soient prises par l'assemblée générale ou le conseil d'administration.

En engageant le dialogue avant de délibérer, l'ADC s'assurera de prendre des décisions fondées sur la connaissance.

Un exemple des avantages à entretenir des relations plus étroites avec ces groupes d'intervenants sera une meilleure aptitude pour l'ADC à planifier et à mener ses relations avec le gouvernement. Nous devons savoir ce que les autres groupes disent au gouvernement et ce que celui-ci leur répond. Des organismes comme l'AFDC et l'ACRD en profiteront sans doute énormément si l'ADC signale ses messages afin de promouvoir leurs besoins. L'ADC peut contribuer à améliorer la santé bucco-dentaire des Canadiens en favorisant un milieu opportun et la disponibilité des ressources pour soutenir l'enseignement et la recherche dentaires. En créant des relations plus étroites avec plusieurs de ces organis-

mes, l'ADC sera mieux placée pour améliorer l'accès aux soins et pour faire progresser la profession.

La formule proposée pour notre assemblée générale fait l'objet d'une vaste consultation et comprendra une rencontre de 2 jours. Tous les intervenants se réuniront le premier jour pour étudier la dynamique des soins bucco-dentaires ainsi que les questions et les projets pouvant nous influencer en remplissant la mission de l'ADC. Ce forum stratégique fournira des informations documentaires précieuses au conseil d'administration de l'ADC et déterminera le contenu du deuxième jour, où les membres votants de l'assemblée générale, comprenant principalement les organisations membres de l'ADC et des représentants des groupes comme les spécialistes, les étudiants en médecine dentaire et les Services dentaires des Forces canadiennes, détermineront l'orientation stratégique générale que l'ADC doit suivre en agréant tout changement nécessaire à sa vision, sa mission et sa constitution. Ils recevront également les états financiers, nommeront les vérificateurs, fixeront les frais de cotisation et éliront les membres du conseil d'administration. Les autres groupes d'intervenants à l'assemblée générale pourront assister à cette partie de l'assemblée à titre d'observateurs.

Auparavant, les interactions de l'ADC avec de nombreux groupes d'intervenants avaient lieu à l'improviste et souvent par réaction. La nouvelle structure de la gouvernance assurera avec tous ces groupes des liens plus solides qui rapporteront gros en créant la base de connaissances qu'il nous faut pour exécuter notre plan stratégique. La direction de l'ADC reconnaît l'importance de communications cohérentes dans les 2 sens avec ces organismes. Aussi leur tendons-nous la main pour créer des relations.

Burton Conrod, DDS
president@cda-adc.ca